



UNION DEPARTEMENTALE VIE ET NATURE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 04



CAFE DEBAT DU 26 NOVEMBRE 2013

DIMINUER ET FAIRE DIMINUER NOTRE PRODUCTION DE DECHETS

Union Départementale Vie et Nature
France Nature Environnement 04
Udvn-fne-04.fr

Diminuer et faire diminuer notre production
de déchets

Mardi 26 Novembre
18h au café du Midi
7, Place du général De Gaulle
Digne-Les-Bains

Café de bat - Digne

Compte-rendu du café débat du 26 Novembre 2013

Café du Midi à Digne

Novembre 2013

UDVN-FNE 04

Centre Desmichels - 1 boulevard martin Bret

04000 DIGNE LES BAINS

Agrément du 19 avril 1978 - n° SIRET : 381 742 360 000 21

Mail : udvn.04@gmail.com

Présents

Etaient présents à la soirée : Lucas Christophe (mairie Estoublon), De Cicco James et Lucette (Volonté Citoyenne), Mollet Stéphane (déchetterie de Dauphin), Marcesse Jean (géologue), Lauzon Bernard (GESPER), Davin Michel (LPO, La Cistude), Paillardin Lionel (APNER, Ecole et Territoire), Huber Béatrice (SYDEVOM), Herchin Anne (SYDEVOM), Pichaud Lucie (A fleur de Pierre), Morelli Béatrice (habitante de Digne)

Etaient présents d'UDVN-FNE04 : Janine Brochier-Marino, présidente, Martine Vallon, Vice présidente, Jean-François Fardeau, trésorier, Gilbert Feraud, administrateur, Mario Chabanon, membre actif, Laetitia Bauer, salariée

Contenu

Le café débat de cette soirée s'inscrivait dans l'action qu'UDVN-FNE 04 a impulsée le 2 octobre dernier avec l'atelier territorial, qui a permis de poser les bases d'une réflexion à l'échelle départementale sur la gestion des déchets ménagers dans le département.

L'objectif de la soirée était d'ouvrir le débat à un public plus large, mais un rapide tour de table permet de voir que la plupart des personnes présentes avaient auparavant assisté à la journée du 2 octobre, et sont, pour la plupart, membres d'associations de protection de l'environnement, déjà sensibilisés à la question des déchets.

Le SYDEVOM qui est présent, rappelle les objectifs et actions mises en œuvre dans le cadre de son programme de prévention des déchets.

Les échanges ont été constructifs et ont tourné autour de 5 axes principaux :

1. Un consensus évident sur l'intérêt du compostage

Et la nécessité de traiter prioritairement la fraction fermentescible ce qui fait diminuer notablement (environ 30%) la quantité de déchets produits par les ménages et collectivités. Problème : comment accélérer la prise de conscience et la mise en pratique ?

Une expérience intéressante relevée est celle des jardins partagés existants sur le quartier « Pigeonnier/Barbejas » à Digne. Ces jardins sont également un endroit privilégiés pour sensibiliser le grand public qu'on n'arrive pas forcément à toucher dans nos actions associatives de tous les jours ; cela permet aussi de tisser des liens sociaux importants,

2. La communication « tous publics »

- L'importance de l'éducation des jeunes et notamment des adolescents ;
- Apporter les bons réflexes aux jeunes, dès le début de leur vie Problème : comment établir des partenariats avec des enseignants motivés et prêts à relayer les actions à l'intérieur des établissements ?
- Médiatiser de façon très large dans les médias des messages pour la réduction des déchets, par des passages à la télé, par exemple ;
- Une action de sensibilisation sympathique (**cf. l'article de presse sur notre site**) a été organisée par l'association « a fleur de pierre » sur le marché de DIGNE la « festisoupe » : La démarche consiste à cuisiner des soupes avec des légumes récupérés chez les producteurs (les invendus) et à les offrir aux gens sur le marché. Cela permet d'échanger durant un moment convivial, sur la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire, les produits bio , etc. de sensibiliser un public différent qu'on a souvent du mal à toucher.

3. La réduction des emballages. Le poids des consommateurs.

- Mener des actions en grande surface en demandant aux clients de déposer les emballages de ce qu'ils ont acheté à la caisse. De plus, les supermarchés « drive » utilisent énormément de sacs plastiques pour emballer les courses : il y a vraiment une action à mener dans les grandes surfaces ;

- Faire pression sur les industriels et les grandes surfaces pour qu'ils diminuent leur production d'emballages ;
- Pousser les industriels à baisser leur production d'emballage, pour cela, il faut agir à plusieurs niveaux. Volonté citoyenne propose à UDVN-FNE04 d'écrire un courrier aux députés du 04 pour qu'ils demandent à ce que la loi soit changée (en ce qui concerne les emballages industriels).

4. L'implication des élus

- Redevance incitative : Identifier une communauté de communes qui serait prête à instaurer la redevance incitative sur son territoire, l'accompagner pour faciliter la mise en place. L'ADEME a déjà un cahier des charges sur la redevance incitative. Il faut profiter de la période pré-électorale pour faire pression sur les élus ;
- Dans cette même optique, faire un courrier aux élus leur demandant ce qu'ils vont faire pour l'environnement et le traitement des déchets ménagers : faire pression sur les élus pour qu'ils proposent des solutions concrètes en matière d'environnement et de traitement des déchets, mais aussi pour qu'ils jouent leur rôle dans l'évolution de la législation sur la production d'emballages.

5. Des idées, des propositions

- Cibler des actions de sensibilisation sur les déchets verts dans des zones qui auront été identifiées par le collecteur des poubelles en fonction de la quantité de déchets verts trouvés dans telle ou telle zone ;
- Changer le nom des déchetteries et appeler ça « point de ressource primaire ». Il y a cependant le danger que le déchet prenant la dénomination de « ressource » pourrait déclencher des effets pervers : en effet pourquoi tenter de diminuer ce qui en tant que ressource peut générer de l'activité et des profits...Le papier, même recyclé nécessite une consommation d'énergie, d'eau, et de produits éventuellement polluants. Le recyclage ne doit pas entraîner une surconsommation décomplexée.

Conclusion

Nous voyons bien à travers la discussion la difficulté à faire évoluer la situation, et à améliorer les chiffres du tri mais aussi la difficulté à évaluer l'impact des actions entreprises que ce soit par le SYDEVOM ou les associations.

Comment aller au delà du public convaincu ?

Nous savons bien que toute action de transformation sociétale peut avoir deux axes : « up/down » ou « down/up ».. Dans un sens ce sera l'action des gouvernants par une pédagogie plus développée qui pourra amener une évolution des comportements. Dans l'autre ce sera la pression populaire qui amènera les gouvernants à prendre les bonnes décisions.

Notre action doit se situer à l'articulation des deux chemins, dans l'incitation (communication et sensibilisation), la réflexion active (propositions, expérimentations) et l'évaluation permanente de la situation.